

RÉPRESSION DU BANDITISME

La population se fait justice

Devant la montée du banditisme dans les grandes villes du Congo, la population se fait justice en neutralisant les présumés auteurs d'actes criminels. Le dernier fait en date remonte à la soirée du 19 avril, dans le neuvième arrondissement de Brazzaville, Djiri, où deux « bandits » ont été brûlés vifs par la population.

Des cas similaires se sont produits dans les autres arrondissements et communes, notamment dans le deuxième arrondissement, Bacongo (Brazzaville) et au quartier « Mille logements » à Kintélé.

Page 5

CONSOMMATION

Les boulangers interpellés sur les mauvaises conditions de vente du pain



Le directeur général du commerce intérieur interpellant les boulangers/Adiac

Le directeur général du commerce intérieur, Martin Moubari, a rappelé aux boulangers les dispositions de la circulaire fixant les prix des sacs de farine, le prix et le grammage du pain.

Il a, notamment, insisté sur le transport des

pains en vue de la vente par des moyens non appropriés comme les brouettes, les vélomoteurs, les pousse-pousse, les taxis, les bus de transport en commun qui sont strictement interdits.

Page 4

JUSTICE

Les avocats en conclave à Brazzaville aujourd'hui

L'Ordre national des avocats du Congo en collaboration avec la Conférence internationale des Barreaux organise un colloque aujourd'hui dans la capitale sur le thème « Le Barreau acteur de la lutte contre le blanchiment dans la préservation du secret professionnel et de l'indépendance ».

Le colloque sera ponctué de plusieurs panels qui permettront aux avocats d'échanger sur différentes problématiques.



GAZ NATUREL

AKSA Energy signe un contrat avec le Congo



Echange de parapheurs entre le ministre des Hydrocarbures et le directeur général de la société Aksa Energy Congo/Adiac

La société AKSA Energy, opératrice de la centrale électrique à gaz de Djéno, vient de signer à Pointe-Noire un contrat d'achat et de vente du gaz naturel avec le ministère des Hydrocarbures.

Ce partenariat est, selon le directeur général d'AKSA, Gökhan Aybogdi Eagougou, l'une des étapes majeures vers la concrétisation de l'investissement initial de sa société concernant la convention de concession signée avec le gouvernement congolais en 2021.

Page 16

EDITORIAL

Energies

renouvelables

Page 2

ÉDITORIAL

Energies renouvelables

Le projet sur les énergies renouvelables, piloté par l'entrepreneur Jolibois Delmar Bayis pour électrifier Pointe-Noire et ses environs, est en cours. Sa réalisation vise à combler le déficit en électricité, notamment dans les localités où il en manque. Il contribuera, espérons-le, à réduire enfin les délestages et répondre aux attentes légitimes d'un plus grand nombre d'utilisateurs.

Au même titre que l'hydrolienne en expérimentation à Loubassa, dans le district de l'île Mbamou, ces initiatives viennent pallier le déficit de l'électricité qu'accuse la société Energie électrique du Congo, le principal fournisseur du pays. Louables pour ce qu'elles ne rejettent aucun produit polluant comme le gaz carbonique, les énergies renouvelables réduisent, on le sait, l'empreinte carbone et ralentissent considérablement le réchauffement climatique.

Leur contribution à la préservation de l'environnement n'est pas cependant sans inconvénients liés aux coûts des équipements et des accessoires, en particulier les batteries pour leur alimentation. Tenant compte de ces aléas, la construction d'un centre d'excellence dédié à la recherche sur les énergies renouvelables à Oyo constitue en soi une réponse à cette problématique, dans un contexte où l'on sait que les premiers panneaux solaires installés à Brazzaville et dans d'autres localités du pays n'ont pas tenu dans la durée.

Certes, le climat congolais est propice pour ce genre de dispositif, mais opter pour les énergies renouvelables dans le long terme implique en amont une meilleure appropriation de la technologie afin de préserver les acquis. Il s'agit donc en aval de disposer d'un personnel formé pour assurer la maintenance et veiller à leur meilleur fonctionnement au quotidien. Le confort de la population et le développement du pays en dépendent.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le Rassemblement des partis politiques du centre porté sur les fonts baptismaux

Dix partis politiques du centre dont l'Union pour la reconstruction et le développement du Congo, l'Union pour un mouvement populaire (UMP) et le Parti panafricain pour la démocratie ont signé, le 19 avril, à Brazzaville, la charte constitutive du Rassemblement des partis politiques du centre (RPPC).



Les présidents des partis fondateurs du RPPC

Elu coordonnateur exécutif de la plateforme politique, Digne Elvis Okombi Tsalissan de l'UMP a indiqué que la signature de la charte constitutive du RPPC marque un tournant décisif dans l'organisation de la vie des partis politiques au sein de l'espace centriste. « Le RPPC est un espace politique réservé à tout parti politique qui se réclame du centre, et qui adhère aux textes fondamentaux qui en régissent. Notre objectif est de promouvoir la conscience politique, qui se fonde essentiellement sur deux qualités qui sont le pragmatisme et le réalisme ; promouvoir le patriotisme, afin que chaque acteur politique développe une vraie conscience patriotique. Qu'il cultive le sens de la fierté patriotique et qu'il s'efforce d'en être le digne représentant toujours et partout, en lui accordant une piété filiale », a-t-il rappelé.

Le RPPC se veut également être un espace où chaque acteur politique développe des comportements dignes pour exprimer sa volonté de se dévouer et de se sacrifier pour servir et défendre le pays, ainsi que s'engager à préserver l'intérêt général et le bien commun. « En effet, après

plusieurs années de dysfonctionnement au sein de l'espace centriste, nous nous convenons aujourd'hui de nous engager au sein d'une plateforme unique », s'est réjoui Digne Elvis Okombi Tsalissan. Dans le but de partager cette nouvelle vision, le RPPC entend collaborer avec la majorité et l'opposition, mais aussi avec la société civile. C'est ainsi que son coordonnateur exécutif a exhorté l'ensemble de la classe politique à travailler la main dans la main pour le mieux vivre dans le pays. « La signature de la charte du RPPC, en ce jour de sa rentrée politique, témoigne la volonté politique de chaque parti d'œuvrer au bon fonctionnement de notre rassemblement politique et de notre nation que nous devons construire ensemble. La présente initiative nous laisse à penser qu'elle ne sera pas de trop. Plus de dix ans après la relance de notre composante, l'heure est sûrement arrivée pour nous de nous poser de bonnes questions. La première, qui sommes-nous ? La deuxième, quel est le fondement idéologique de notre action ? Sommes-nous en alliance, quel est le bilan que pouvons-nous faire de ces al-

liances ? », s'est-il interrogé.

Des interrogations qui trouveront assurément leurs réponses lors des universités du centre au Congo que la plateforme envisage d'organiser en juin prochain. « Il s'agira pour nous de faire un diagnostic et de nous projeter dans l'avenir », a conclu Digne Elvis Okombi Tsalissan.

Composition des instances dirigeantes du RPPC

Président d'honneur, Luc Daniel Adamo Mateta ; coordonnateur exécutif : Digne Elvis Okombi Tsalissan ; 1^{er} coordonnateur adjoint : Aimé Brice Mombo ; 2^e coordonnateur adjoint : Maurice Kinoko ; financier : Alfred Bienvenu Bikouta Nkawoulou. Secrétariat permanent

Secrétaire permanent : Adoux Sung Bossembo ; 1^{er} secrétaire permanent adjoint : Léopold Charles Sounga. Espérons que la mise en place de cette plateforme mettra réellement de l'ordre au sein des partis du centre où l'on parlait récemment du Groupement des partis politiques du centre coordonné par Luc Daniel Adamo Mateta et le Conseil supérieur du centre par Digne Elvis Okombi Tsalissan.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (chef de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngonu

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Obal, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

REVENDEICATIONS SOCIALES

Des conseillers départementaux plaident pour l'amélioration de leur statut

Un collectif des conseillers départementaux et municipaux, conduit par son président, Placide Opina Péa, a plaidé le 19 avril, à Brazzaville, auprès du bureau du Sénat pour l'amélioration de leur statut.

Le collectif a rappelé qu'il y a aujourd'hui vingt ans qu'était votée la loi 7-2003 du 6 février 2003 portant organisation et fonctionnement des collectivités locales. Cette loi, a-t-il signifié, présente des injustices car comment comprendre qu'un député suppléant non siégeant à l'hémicycle arrive à percevoir un traitement mensuel de 450 000 FCFA par mois alors qu'un conseiller siégeant n'en a pas. Comment les sénateurs qui sont élus par les conseillers ont un traitement et un véhicule à la fin de leur mandat alors que les conseillers n'en ont pas.

Face à cette injustice, le collectif des conseillers départementaux et municipaux a sollicité la révision de cette loi avant de proposer au gouvernement que leur soit alloué un traitement mensuel de deux millions cinq cent mille francs FCFA inscrit



Les membres du collectif et le bureau du Sénat en pleine séance de travail/Adiac

au budget de l'Etat 2024. Il a pour cela exhorté le Sénat à prendre à cœur ce dossier. « Le collectif veut avoir une garantie ou encore une assurance de votre part sur le dossier ou les statuts des conseillers municipaux et départementaux », a-t-il indiqué.

Répondant à ce collectif, le président du Sénat, Pierre

Ngolo, a pris acte des doléances posées avant d'inviter les uns et les autres à être méthodiques. « La question de nos jours, c'est comment améliorer les conditions des conseillers. C'est notre préoccupation permanente et même à la dernière séance des questions orales avec débat au gouvernement, c'était un des points sur lequel

était focalisé le débat », a-t-il déclaré, invitant le collectif à se procurer la synthèse de cette séance des questions orales avec débat au gouvernement. Pierre Ngolo a, à cet effet, appelé les uns et les autres à faire montre de responsabilité parce que, a-t-il renchéri, ce sont des questions qui engagent la République et qu'il faut

traiter avec méthode. « La question des conseils, le statut du conseiller, nous en sommes informés. Nous sommes l'émanation du Conseil et avons la responsabilité de vous représenter et de vous défendre. Mais sachons mener les actions », a conclu le président du Sénat.

Jean Jacques Koumbema

PAIX DANS LE POOL

L'ARDSP réitère son soutien

L'Association pour la reconstruction et le développement social du Pool (ARDSP) que préside Didier Clotaire Boutsindi a initié depuis quelques jours une série de messes de remerciement dans les treize districts du département, en reconnaissance des efforts du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour le rétablissement de la paix dans cette partie du pays.

Première étape de cette initiative, le district de Goma-Tsé-Tsé où l'ARDSP a organisé le 16 avril dernier une messe à la paroisse Saint Pierre-Julien-Eymard. « Nous, populations du Pool, en général, et du district de Goma Tsé-Tsé, en particulier, sommes rassemblés en ces lieux... pour remercier du fond de notre cœur monsieur le président de la République pour les efforts qu'il a consentis dans le rétablissement de la paix définitive voulue par l'ensemble des



Didier Clotaire Boutsindi/DR

treize districts du département du Pool », a déclaré Didier Clotaire Boutsindi. Selon lui, les habitants du Pool sont heureux de vivre en paix depuis la signature des accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, le 23 décembre 2017 à Kinkala. « Nous devons donc sauvegarder cette paix chèrement acquise. Car, la paix permet la création des entreprises qui donnent des emplois aux jeunes ; elle permet à nos parents d'aller aux champs et aux enfants d'aller à

l'école en toute sécurité... », a fait savoir le président de l'ARDSP.

Après le district de Goma Tsé-Tsé, l'ARDSP se rendra à Kinkala, chef-lieu du département pour faire passer le même message, à quelques jours du lancement officiel du programme Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) dans le Pool. « Notre vœu est que le lancement du DDR puisse mettre un terme aux conflits armés récurrents dans le Pool », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

CONSOMMATION

Les boulangers interpellés sur les mauvaises conditions de vente du pain

Les brouettes, les motos et même les véhicules de transport en commun sont utilisés pour la livraison du pain aux consommateurs. Ces conditions peu hygiéniques préoccupent les autorités du commerce intérieur, qui ont rappelé à l'ordre le 20 avril les boulangers de Brazzaville.

La population se plaint des mauvaises conditions dans lesquelles le pain est transporté et commercialisé. Cet aliment de base des Congolais est vendu généralement à l'air libre, exposé à la poussière et aux microbes, dans les différents marchés de la place, aux abords de trottoirs, dans les rues et avenues des quartiers. Pourtant, les conditions de fabrication, de transport et de vente de cet aliment de base des Congolais sont encadrées par la loi et règlement.

Une note circulaire du ministre d'État, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, Claude Alphonse Nsilou, datée du 24 novembre, précise clairement que

la distribution du pain s'effectue entre le boulanger et le consommateur en vente directe ou par l'entremise d'un seul intermédiaire-revendeur, le cas-échéant, qui bénéficiera de la ristourne de 10%. Celle-ci interdit tout recours à d'autres intermédiaires supplémentaires dans le circuit de distribution du pain.

D'après le directeur général du

commerce intérieur, Martin Moubari, la rencontre avec les boulangers a pour but de les rappeler à l'ordre sur le respect de la réglementation en vigueur. Il s'agit de permettre à la population de consommer un produit propre, fabriqué et conservé dans des conditions requises d'hygiène, ainsi que d'éradiquer les maladies liées à la mauvaise hygiène

des produits de consommation. L'utilisation des moyens inappropriés pour le transport du pain est strictement interdite et expose les auteurs à des sanctions lourdes. « Les boulangers qui ne respectent pas les mesures seront frappés par les textes en vigueur, y compris la fermeture de la boulangerie. C'est pourquoi, j'invite les

boulangers à se conformer à la loi, pour éviter les sanctions et la faillite. Ils doivent protéger leurs activités et investissements », a lancé le directeur général du commerce intérieur, Martin Moubari.

Tout comme Diallo Mamadou et Ahmed El Hachang, les tenanciers des boulangeries présents à la rencontre ont demandé aux autorités de mieux préciser les moyens appropriés au transport du pain. Bruno Satou, gérant d'une boulangerie dans l'arrondissement 6, Talangaï, a plaidé pour le renforcement de la réglementation de la filière et la création d'un ordre des boulangers du Congo.

Fiacre Kombo

« Les boulangers qui ne respectent pas les mesures seront frappés par les textes en vigueur, y compris la fermeture de la boulangerie. C'est pourquoi, j'invite les boulangers à se conformer à la loi, pour éviter les sanctions et la faillite. Ils doivent protéger leurs activités et investissements »

MINES SOLIDES

Le Congo bientôt doté d'une base de données géolocalisées

Brazzaville abrite, depuis le 12 avril, la deuxième édition du programme PanafGeo. Dix-huit cadres des mines venus de neuf pays d'Afrique francophone se forment à la gestion de l'information géoscientifique, une étape essentielle qui va permettre à ces pays de constituer une base de données minières fiables.



Des participants en pleine formation/Adiac

Le PanafGeo 2, organisé avec l'appui de plusieurs partenaires techniques et financiers et du Bureau de recherches géologiques et minières de France, se poursuit sans heurts. A trois jours de la fin de la formation, le ministre d'État, ministre des Industries minières et de la Géologie, Pierre Oba, faisant le bilan à mi-parcours de la session, s'est dit satisfait de la qualité des enseignements qui y sont dispensés.

« A quelques jours de la fin de formation, j'ai assisté à un cours très intéressant sur l'information géoscientifique. Un enseignement de très haut niveau à l'issue duquel nos cadres africains vont acquérir une nouvelle expertise en matière de gestion des mines leur permettant d'élargir leurs connaissances et de bien gérer le secteur dans leurs pays respectifs », a souligné le ministre d'État, Pierre Oba.

En une semaine, selon le formateur, Marc Urvois, deux grandes thématiques y ont été dé-

veloppées par des experts miniers, dont celle portant sur la capitalisation des données sur les ressources du sous-sol. A la lumière de ce thème, les participants ont appris la manière de concevoir la base des données des informations minières, secteur par secteur, mais aussi la manière de les diffuser.

Pour le Congo, cette formation vient à point nommé car elle lui permettra de se doter dorénavant d'une base de données fiables, dans laquelle seront cochés les différents produits miniers que regorge le sous-sol, les zones où ils sont localisés ainsi que leur quantité.

Le PanafGeo 2 va se clôturer ce 21 avril. A l'occasion, des attestations de fin de formation seront remises aux participants venus, entre autres, de la République démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Cameroun et des Comores.

Firmin Oyé

NIARI

Une rencontre économique sectorielle tenue à Dolisie

Le Conseil national de concertation a organisé, du 17 au 19 avril, à Dolisie, un dialogue économique sectoriel regroupant le secteur privé et les administrations publiques en vue de préparer la prochaine session inaugurale de Brazzaville.

« Notre médiation consiste à favoriser le dialogue entre le secteur privé et les administrations des affaires publiques afin d'avoir un environnement des affaires sain », a déclaré Guy Gervais Bouanga, secrétaire permanent du Conseil national de concertation. « Dans le cadre de la préparation de la session inaugurale de ce Conseil qui aura lieu dans les jours suivant sous le patronage du Premier ministre, nous avons mis en place dix-sept comités techniques qui travaillent pour préparer un mémorandum que nous présenterons lors de la session inaugurale », a-t-il fait savoir, ajoutant « A l'actif de cela, nous avons voulu organiser ce qui est prévu dans les termes de référence, un dialogue économique sectoriel dans les départements ».

Lors de ce dialogue, les acteurs ont remis leurs doléances pour être transcrites fidèlement dans le mémorandum en sus de ce qui se fait à Brazzaville.

Le bon climat des affaires se heurte à de nombreuses difficultés dans les administrations publiques telles que la non souscription des actes administratifs, l'usage des mêmes documents par plusieurs commerçants, refus de se formaliser, l'existence des pesanteurs sociales, trop de taxes sans guichet unique, le chevauchement sur le terrain de plusieurs structures administratives, l'existence des conflits de compétence et les nouvelles lois sans textes d'application.

Par ailleurs, le secteur privé dont le secrétaire général de la Chambre de commerce est porte-parole jette l'anathème sur le pouvoir public car les antivaleurs impactent le bon climat des affaires comme les abus de pouvoir, le cumul de taxes et la verbalisation non justifiée par des agents de l'ordre des opérateurs économiques.

Ce dialogue économique nécessite la contribution de chacun pour avoir un document commun qui favorise le bon climat des affaires. Pour mieux l'exploiter, le respect de la loi est la condition sine qua non, a conclu Wilshon Yannick Tati, directeur de cabinet, représentant le préfet du Niari, Frederick Baron Bouzock.

Max Ferhynel Poudi

RÉPRESSION DU BANDITISME

La population se fait justice

Plus les cas de délinquance se multiplient à Brazzaville, plus la population décide de se faire justice. En début de soirée du 19 avril à Nkombo, dans le neuvième arrondissement de la capitale, Djiri, la population a mis la main sur deux présumés «bébés noirs». Sans autre forme de procès, ils ont été ligotés et brûlés vifs, devant une foule dans laquelle certaines de leurs victimes se sont reconnues.

Selon des sources concordantes, les deux «bébés noirs» à moto ont emporté le sac d'une dame. Ils ont voulu rééditer l'acte sur une seconde victime mais les choses n'ont pas marché comme ils le souhaitent. Un taximan qui a suivi leurs mouvements les a renversés et la population s'en est chargée du reste.

Le fait n'est pas nouveau puisque dans la matinée du 4 mars dernier, à Kintélé, à la cite dite des "Mille logements", la population a arrêté deux présumés voleurs qui ont été brûlés. En décembre dernier, la même chose s'était produite près du Marché Total, à Bacongo. Trois présumés braqueurs y ont été ligotés, lapidés, brûlés vifs. La population, qui décide de se faire justice, fustige le fait que certains bandits arrêtés sont relâchés sans que la procédure judiciaire n'arrive à terme. Les pouvoirs publics devraient donc prendre davantage d'initiatives pour résoudre l'épineux problème de délinquance qui menace dangereusement la quiétude des citoyens brazzavillois.

Rominique Makaya

CULTURE DE PAIX

Le Mojecra en campagne contre les violences en milieu scolaire

Le Mouvement des jeunes congolais pour la réflexion et l'analyse (Mojecra), une organisation non gouvernementale, a échangé, 18 avril à Brazzaville, avec les élèves et le personnel du lycée Nganga-Edouard sur la culture de paix et le vivre-ensemble, dans le cadre de la lutte contre les violences en milieu scolaire.



Des élèves du lycée Nganga-Edouard suivant l'orateur du Mojecra/Adiac

Les échanges interactifs ont porté sur la notion de la paix, la culture de paix, le vivre ensemble comme expression de la culture de paix, la préservation et la consolidation de la paix, la promotion de la culture de paix, les facteurs qui menacent la paix et le vivre-ensemble, les caractéristiques de la culture de paix, les valeurs et principes du vivre-ensemble à observer.

Étayant ces concepts, l'orateur principal, Daniel Oba, a fait savoir aux élèves et au personnel du lycée Nganga-Edouard que la paix est principalement une donnée sine qua non au développement économique et tout ce qui en découle : culture, éducation, dynamisme. Elle est le cœur d'une économie car sans la paix, il ne peut exister une économie prospère.

« La culture d'éducation à la paix commence dès le bas âge à la maison. La paix comme un état de quiétude, de sérénité, de tranquillité, de non-violence. Un climat de non-violence s'apprend, se conso-

lide et doit être préservé. La culture de paix intègre nos mœurs, nos attitudes et comportements, elle exige les changements de mode de pensées, de nos attitudes et comportements. La culture de paix est caractérisée par le rejet de la violence, le respect de soi et des autres, le respect de la dignité et de la vie humaine, la promotion de la communication non violente, la promotion des valeurs, normes et principes de la paix et du vivre-ensemble et la résolution pacifique des conflits », a expliqué Daniel Oba. Les valeurs-clés de la culture de paix, a-t-il dit, sont la tolérance, la convivialité, le partage et le respect des droits de chacun. Une culture de la paix s'attache donc à combattre l'exclusion et la dégradation de l'environnement.

Le conférencier s'est aussi étalé sur le concept vivre-ensemble qui, souvent est aussi proche de la culture de paix. En effet, le vivre-ensemble en paix, c'est accepter les différences, être

à l'écoute, faire preuve d'estime, de respect et de reconnaissance envers autrui et vivre dans un esprit de paix et d'harmonie.

« Le vivre-ensemble qui est l'expression de la culture de paix, est soutenu par des valeurs, normes et principes que nous devons observer et respecter comme », a-t-il soutenu.

Pour sa part, le directeur des études du lycée d'enseignement général Nganga-Edouard, Bienvenu Milandou Bassoumba, a assuré la délégation du Mojecra que « les élèves vont intérioriser ces messages de paix, de savoir-vivre car sans ces valeurs, les élèves de seront pas de bons citoyens de demain ».

Précisons que les campagnes de sensibilisation et d'éducation qui ont commencé depuis bientôt une semaine se poursuivent dans plusieurs autres collèges et lycées d'enseignement général de Brazzaville.

Fortuné Ibara

COOPÉRATION CONGO-FRANCE

Une séance de recyclage au profit des conseillers et du personnel du CESE

Une formation des conseillers et du personnel du Conseil économique, social et environnemental (CESE) du Congo s'est ouverte le 19 avril, à Brazzaville, en partenariat avec le Conseil économique, social et environnemental de France. Les participants vont se perfectionner afin qu'ils accomplissent mieux leurs missions.

Du 19 au 21 avril, les conseillers et le personnel du CESE vont échanger sur l'élaboration des avis adressés aux autorités publiques, la production d'un rapport sur l'état de la nation, les pratiques respectives, l'archivage, la visibilité de l'institution et l'organisation des acteurs de la société civile pour une plus grande participation dans le processus de la prise de décision par les pouvoirs publics. Conseiller de l'Etat, les avis du CESE contribuent à valoriser les secteurs économiques et peuvent faciliter la participation du peuple à l'implémentation des politiques publiques.

En France, par exemple, le Conseil a été sollicité par le président de la République pour des avis dans un débat national, notamment sur



Le podium officiel lors du lancement de la formation/Adiac

l'environnement et le développement durable en 2007, la tenue des états généraux de l'alimentation en 2017. En 2023, il lui a été confié l'organisation de la convention citoyenne sur l'amélioration du cadre de la fin de vie.

« Au moment où la reprise économique reste fragile,

le déficit de gouvernance représente un enjeu majeur dans de multiples domaines, notamment ceux du climat et de la démocratie. La République du Congo concentre un certain nombre d'enjeux au plan social, en matière d'éducation, de santé et d'inclusion.

Au plan économique face aux fluctuations des cours des matières premières, particulièrement du pétrole et à la fragilité du climat des affaires, et au plan environnemental de lourdes menaces pesantes sur la conservation de la biodiversité et la préservation des

remarquables écosystèmes du bassin du Congo (...) Pour répondre à ces défis, l'atout majeur des peuples se trouve dans la coopération et la solidarité », a déclaré François Barateau, ambassadeur de France en République du Congo.

Le CESE du Congo a un rôle consultatif et est constitué des représentants de la société civile. Il est une assemblée constitutionnelle à l'instar de l'Assemblée nationale et du Sénat. « Notre rôle est donc consultatif mais doit prendre sa place dans la décision des affaires publiques. Lorsque les propositions sont retenues par le gouvernement, elles font l'objet de prise de lois », a rappelé Emilienne Raoul, présidente du CESE.

F.I.



**Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo**

AVIS DE CONSULTATION

Intitulé du poste : Consultant (e) Spécialiste en Ressources Humaines

Nombre de postes : 1

Niveau (Grade) : Selon la grille en vigueur du Système des Nations Unies au Congo, Individual Contract SB

Consultation : n° 001

Localité : Brazzaville

Temps plein/partiel : Temps plein

Durée déterminée/temporaire : Temporaire / 4 mois

Date limite de dépôt : 26 avril 2023 à 17 heures

1. Contexte et justification :

L'UNFPA est l'agence directrice de l'ONU pour la réalisation d'un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli. Le plan stratégique de l'UNFPA (2022-2025) réaffirme la pertinence de l'orientation stratégique actuelle de l'UNFPA et met l'accent sur trois résultats transformateurs : (i) mettre fin aux décès maternels évitables ; (ii) mettre fin aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale ; et (iii) mettre fin aux violences basées sur le genre et aux autres pratiques néfastes. Ces résultats reflètent nos engagements stratégiques visant à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de la CIPD et des ODD au cours de la décennie d'action menant à 2030. Notre plan stratégique appelle les États membres de l'ONU, les organisations et les individus à « mieux avancer », tout en s'attaquant aux impacts négatifs de la pandémie de Covid-19 sur l'accès des femmes et des filles à la santé sexuelle et reproductive et aux droits reproductifs, à récupérer les gains perdus et à réaliser nos objectifs.

Dans un monde où les droits humains fondamentaux sont menacés, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) a besoin d'un personnel de bonne éthique et de principes, qui incarne les normes et standards internationaux, et qui les défendra avec courage et conviction.

L'UNFPA recherche des candidats qui transforment, inspirent et produisent des résultats durables et à fort impact ; nous avons besoin d'un personnel transparent, exceptionnel dans la gestion des ressources qui leur sont confiées et qui s'engagent à atteindre l'excellence dans les résultats de programme.

Pour renforcer son unité Opérations, la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo procède au recrutement d'un(e) consultant(e), Spécialiste en Ressources Humaines.

2. Objectifs de cette consultation :

Sous la supervision générale de la Directrice des opérations, le/la Consultant (e) Spécialiste en Ressources Humaines fournira les services de ressources humaines au Bureau Pays de l'UNFPA au Congo.

Il/elle fournira des services de qualité en matière de ressources humaines aux clients internes et externes par la maîtrise de toute la réglementation, du processus et des procédures appropriées. Il/elle prendra une approche orientée vers le client et axée sur les résultats pour interpréter les règlements, les procédures et les directives dans les services du Représentant Résident, en fournissant un appui et une assistance au Programme et aux projets appuyés par les bureaux-pays et l'UNFPA.

Le (la) Consultant (e) Spécialiste en Ressources Humaines aura pour responsabilités de :

A. Tâches générales

- Gérer le processus de recrutement et de sélection en appliquant les outils et mécanismes des meilleures pratiques en matière de ressources humaines, conseiller et informer le personnel de l'UNFPA sur les différents types de modalités contractuelles, coordonner le processus d'évaluation des performances et donner des conseils sur les questions de performance :

i. Mettre à jour et faire le suivi régulier du planning de recrutement du personnel de l'UNFPA, des consultants individuels, et des stagiaires ;

ii. Mettre à jour et faire le suivi régulier de la base de données des consultants et stagiaires de l'UNFPA ;

iii. Préparer l'émission et le suivi des contrats de consultance et stage pour le bureau (y compris l'enregistrement des réquisitions y relatives) ;

iv. Aider à la surveillance de la conformité et des délais relatifs au cycle de gestion de la performance et des carrières (CPM/PAD) ;

v. Créer un outil de suivi pour surveiller l'expiration des contrats du personnel (compris les consultants et stagiaires).

- Adapter les processus et les procédures, anticiper et gérer les besoins opérationnels des programmes et des projets en termes de personnel et de sous-traitance afin de faciliter la mise en œuvre des activités de l'UNFPA :

vi. Créer un référentiel de toutes les politiques et processus RH, des descriptions de poste (JD) approuvés, des recrutements et des affectations, etc.

vii. Contribuer à l'élaboration de procédures opérationnelles standards (SOP) et de checklists pour les processus de ressources humaines, les recrutements, les consultations, etc.

viii. Assurer le suivi des congés du personnel du bureau et contribuer à la gestion des présences et des congés ;

ix. Travailler en étroite collaboration avec l'assistant administratif pour faciliter l'obtention des visas/permis de travail/UNLP pour le personnel de l'UNFPA ;

x. Mettre à jour les fichiers des Ressources Humaines sur Google Drive dans les dossiers RH y afférents ;

xi. Maintenir des dossiers précis et à jour sur le statut du personnel, de manière confidentielle et sécurisée (système de classement et d'archivage y compris électronique).

- Mettre en œuvre des systèmes et des applications d'entreprise à l'appui de la gestion des ressources humaines, créer des systèmes et des mécanismes pour une gestion efficace des ressources du FNUAP, et conseiller et former le personnel de l'UNFPA :

xii. Assurer la liaison avec l'UNDSS pour les séances d'information sur la sécurité, la délivrance et le renouvellement des cartes UNID ;

xiii. Fournir des conseils au personnel sur tous les aspects liés au RH, aux règles et règlements administratifs du personnel de l'UN/UNFPA ;

xiv. Créer un plan de formation pour tout le personnel et une base de données de formation basée sur les résultats du développement professionnel du personnel dans leur CPM (PAD) individuel ;

xv. Contrôler et suivre les formations obligatoires (PSEA, Anti-Fraude, BSAFE, etc.) pour l'ensemble du personnel et remplir la liste de vérification des certifications ;

- Participer activement aux réunions du groupe de travail des RH inter agences pour veiller à ce que les intérêts de l'UNFPA soient pris en compte dans les activités du système commun relatives aux services RH communs dans le cadre du BOS, aux privilèges et immunités, aux droits et aux enquêtes salariales, etc.

- Effectuer toute autre activité qui peut lui être confiée de temps à autre pour assurer le succès de l'équipe de travail.

B. Livrables

- Rapports mensuels contenant les informations pertinentes en lien avec les attributions en gestion des ressources humaines déclinées ci-dessus au point « A. Tâches générales » ;

- Rapport de fin de consultance synthétisant les résultats obtenus, les gaps observés ainsi que la formulation des recommandations pour l'amélioration des politiques et procédures de gestion des ressources humaines.

3. Qualifications et expériences requises :

Education

- Un diplôme de fin d'études secondaires ou une formation équivalente est exigé. Un diplôme universitaire de premier niveau est souhaitable.

Expérience

- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans ou plus dans un poste similaire en ressources humaines au sein d'un gouvernement, d'une organisation de la société civile (OSC), d'une organisation intergouvernementale (OIG) ou d'une ONG ;

- Compétences organisationnelles démontrées, notamment pour travailler dans des délais serrés et avec des priorités concurrentes, capacité à établir des priorités de manière efficace et à organiser son temps.

Connaissances informatiques :

- Avoir une bonne connaissance des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint,) et de gestion de base de données (Access).

- Avoir de l'expérience avec un outil de gestion ERP, plus particulièrement avec le module RH d'un ERP.

Langues

- Excellente connaissance de la langue française (expression orale et écrite) ;

- Bonne connaissance de l'anglais surtout écrit ;

- Connaissance orale des langues nationales (Lingala et Kituba) sera un atout.

4. Compétences corporatives

- Intégrité/Engagement au mandat des Nations Unies en général et de l'UNFPA en particulier ; Culture de développement/renforcement des compétences/formation continue ; Capacités de communication des idées, partage des connaissances, orientation vers les résultats, engagement pour l'excellence, pensée stratégique et analytique ;

- Etre capable de prendre des décisions justes, transparentes et expéditives à la lumière de l'information disponible et faire preuve d'une excellente moralité ;

- Avoir une bonne capacité à travailler en équipe, à communiquer, à dégager les situations des conflits et réorienter les énergies vers des solutions mutuellement constructives ;

- Etre capable de travailler sous pression et à former ses collègues, avoir une capacité pragmatique à innover, à traduire les buts stratégiques de l'UNFPA en plans et en actions.

5.- Dossier de candidature

- Composition :

- Demande non manuscrite adressée à Monsieur le Représentant Résident de l'UNFPA ;

- Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois et formulaire P 11 (à retirer à l'UNFPA) ;

- Copies de diplômes, certificats et attestations de travail (ne pas joindre les originaux) ;

- Référence professionnelle de trois (3) personnes et leurs coordonnées ;

- Vos dossiers doivent être envoyés/déposés à l'UNFPA du lundi au jeudi de 8h00 à 17h00 et le vendredi de 8 h00 à 14 h00 sous pli fermé avec les mentions :

Monsieur le Représentant Résident de l'UNFPA Congo

Rue Crampel (en face de la BDEAC)

Brazzaville – Congo

Candidature au Poste de Consultant Spécialiste en Ressources Humaines

Avertissement :

L'UNFPA n'exige pas de frais de candidature, de traitement de dossier, de formation, d'entretien, d'examen ou d'autres frais en rapport avec le processus de candidature ou de recrutement. Les annonces, lettres ou offres frauduleuses peuvent être apportées à la hotline de fraude de l'UNFPA : <http://www.unfpa.org/help/hotline.cfm>.

Fait à Brazzaville, le 19 avril 2023

Victor A. RAKOTO

Représentant Résident de l'UNFPA au Congo

AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Insécurité alimentaire et malnutrition à leur niveau le plus élevé en dix ans

L'insécurité alimentaire aiguë est en passe d'atteindre son niveau le plus élevé depuis dix ans en Afrique de l'Ouest et du centre, d'ici à juin, avec une expansion inquiétante de l'insécurité alimentaire dans les pays côtiers et des niveaux catastrophiques de faim dans les zones touchées par les conflits au Burkina Faso et au Mali où l'aide humanitaire est gravement entravée par l'insécurité, avertit une nouvelle étude publiée le 18 avril par les Nations unies.

« Pour la première fois au Sahel, 45 000 personnes connaîtront des niveaux de faim catastrophiques (phase 5) - à un pas de la famine - dont 42 000 au Burkina Faso et 2 500 au Mali », signale l'analyse de la sécurité alimentaire du Cadre harmonisé de mars 2023, expliquant que « les effets combinés des conflits, des chocs climatiques, de la covid-19 et des prix élevés des denrées alimentaires continuent d'aggraver la faim et la malnutrition dans la région ».

Le nombre de personnes n'ayant pas un accès régulier à des aliments sains et nutritifs devrait atteindre 48 millions pendant la période de soudure de juin à août 2023, soit un quadruplement au cours des cinq dernières années. Les résultats confirment également une tendance à long terme vers une expansion géographique de l'insécurité alimentaire dans la région. « L'aggravation de la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Afrique de l'Ouest est tout simplement déchirante », a déclaré le directeur régional du Programme alimentaire mondial pour l'Afrique de l'Ouest, Chris Nikoi.

La situation nutritionnelle déjà



« L'aggravation de la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Afrique de l'Ouest est tout simplement déchirante »

difficile des communautés de la région se dégrade également : 16,5 millions d'enfants de moins de 5 ans seront confrontés à la malnutrition aiguë en 2023, dont 4,8 millions d'enfants souffriront de la forme sévère débilite. Il s'agit d'une augmentation de 83% de la malnutrition aiguë globale par rapport à la moyenne de la période 2015-2022. Outre

le caractère inabordable d'un régime alimentaire diversifié, nutritif et sain, les conflits et les déplacements de population sont l'un des principaux moteurs de l'aggravation de la situation, entraînant une réduction de l'accès aux services sociaux essentiels (santé, nutrition, eau, assainissement et hygiène, protection sociale) et affectant négativement les

pratiques de soins. Entre 2019 et 2023, les incidents de sécurité ont augmenté de 79% dans la région, provoquant des déplacements massifs de population et perturbant l'accès aux terres agricoles et au fourrage.

« La détérioration continue de la situation alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest et au Sahel est

inacceptable ; malgré l'augmentation de la production céréalière, l'accès à la nourriture pour la majeure partie de la population reste difficile en raison du fonctionnement perturbé des marchés dû à l'insécurité civile et aux prix élevés des denrées alimentaires », a affirmé, pour sa part, le coordonnateur sous-régional de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture pour l'Afrique de l'Ouest, Robert Guei, appelant à s'attaquer aux causes profondes de cette crise de manière concertée et immédiate. « La crise alimentaire et nutritionnelle a un impact multisectoriel sur les conditions de vie de la population affectée dans la région, dans les zones déjà en crise humanitaire et dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest et centrale. Cela nécessite le déploiement collectif d'approches multisectorielles ayant pour base les besoins exprimés par la population en plaçant celle d'Afrique de l'Ouest et du centre au cœur », a ajouté Charles Bernimolin, chef du bureau régional de la coordination des affaires humanitaires pour l'Afrique de l'Ouest et du centre.

Noël Ndong

MEURTRES DE NEUF CHINOIS EN CENTRAFRIQUE

La justice désigne les coupables

Le ministère centrafricain de la Justice a rendu publiques, le 19 avril, les conclusions de l'enquête sur les meurtres d'un groupe de Chinois tués en mars dernier.

L'enquête sur les meurtres en mars dernier de neuf citoyens chinois a confirmé qu'ils avaient été tués par des membres de la Coalition antigouvernementale patriote pour le changement



(CPC), a déclaré le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Bonne gouvernance, Arnaud Djoubaye Abazene.

Le garde des Sceaux a précisé qu'il avait reçu le rapport de la commission d'enquête. Dans son discours, Arnaud Djoubaye Abazene a qualifié la Chine de « pays frère », soulignant d'« excellentes relations bilatérales gagnant-gagnant » entre Bangui et Pékin. Il a, par ailleurs, remercié la Russie qui a réussi à « neutraliser certains auteurs, saisir des pièces à conviction et mettre en débandade les résidus de ces crimi-

nels ».

Pointée du doigt par le gouvernement centrafricain peu après ces meurtres, la CPC a nié toute implication dans cette affaire.

Rappelons que l'attaque contre les ressortissants chinois a été perpétrée par des hommes armés dans une mine d'or de la société minière chinoise Gold coast group, au Sud de la République centrafricaine. Elle a fait réagir jusqu'au sommet de l'État chinois. Le président Xi Jinping a appelé à punir « strictement » les auteurs de l'attaque et « conformément » à la loi.

Yvette Reine Nzaba

ANNONCE D'APPEL D'OFFRE D'APPROVISIONNEMENT DES CHAUX

1. Entreprise adjudicatrice: SOCIETE DE RECHERCHE ET D'EXPLOITATION MINIÈRE SOREMI S.A.; adresse: la région minière se situe au M'fouati de la province de Nkayi, au sud de la République du Congo, à la distance de 200km à l'ouest du capital Brazzaville et environ 250km à l'est du port Pointe Noire.
 2. Nom du projet: Approvisionnement des chaux pour SOCIETE DE RECHERCHE ET D'EXPLOITATION MINIÈRE SOREMI S.A.
 3. Volume du projet: (1) approvisionnement de chaux anhydres de 80-100t par jour, environ $100 \times 330 = 33000t$ par an, dont la teneur en oxyde de calcium ne doit pas être inférieure à 85%. (2) le lieu de fabrication peut être fourni par SOCIETE DE RECHERCHE ET D'EXPLOITATION MINIÈRE SOREMI S.A. ou l'adjudicataire lui-même. (3) règlement mensuel, la durée de cet appel d'offre est de 2 ans à compter de la signature du contrat. (4) Cet appel d'offre est valable pendant 2 ans.
 4. Cet appel d'offre arrêtera l'adjudicataire conformément aux lois, règlements, règles et stipulations tels que Lois et règlements de la République du Congo, Lois de l'appel d'offre et de la soumission d'offre de la République Populaire de Chine, Lois du Contrat de la République Populaire de Chine.
 5. Contact: Yin Aijun, tél.: 0534 177 19, E-mail: aijun.yin@soremi.net;
 6. Condition et qualification de soumissionnaire
 - (1) Le soumissionnaire peut être l'entreprise s'inscrivant à la République du Congo avec registre de commerce qualifié, et aussi l'entreprise étrangère à la qualification de personne morale indépendante qui possèdent des exploits de bonne performance et de capacité de répondre aux exigences de l'appel d'offre. L'entreprise d'adjudicataire doit approvisionner à l'adjudicateur les produits de chaux nécessaires à accomplir la construction du projet en République du Congo dans le délai requis.
 - (2) Le soumissionnaire n'est pas en état de cessation des activités chargée, d'annulation de la qualification de soumission, et des biens saisis, gelés ou en faillite;
 - (3) Le soumissionnaire n'a pas gagné l'offre de manière frauduleuse ni violé gravement un contrat. Aucun problème majeur de qualité et de sécurité du projet n'est survenu
 7. Mode du contrat: prix unitaire fixe
 8. Mode d'appel d'offre: ce présent projet fait l'objet d'un appel d'offre public en République du Congo.
- L'inscription sera valide dans 7 jours à partir de la date de publication au journal.

Publié par SOREMI SA

**AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE**

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

REMERCIEMENTS



C'est fait. Le conseiller Guy Morlin et famille remercient infiniment les amis et connaissances qui les ont assistés matériellement, physiquement et financièrement lors du décès de leur père, oncle et grand-père le nommé Anatole Bakatoula. Tout particulièrement le secrétaire général du Parti congolais du travail, Pierre Moussa, et madame; le président de la Commission défense et sécurité du Sénat, Gabriel Zambila, et ses collaborateurs; le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Nicéphore Thomas Fylla de Saint-Eudes, et ses collaborateurs; le colonel Remy Ayayos; la présidente Chantale Mata; les amis de chez Léa (Mal); Bana Ouenzé et le PDG Samy Bassitou.

ADJONCTION DE NOM

On m'appelle Arnaud Davy Ndeke Ossemba.
Je désire être appelé désormais Arnaud Davy Ndeke.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

IN MEMORIAM

21 avril 2020 - 21 avril 2023
Voici presque trois ans que Mme Ossibi Emilie affectueusement appelée Mimiley a quitté cette terre des Hommes pour le Royaume des cieux.
En ce jour anniversaire, nous, les familles Ansi, Oba-Ngala et Ossibi, prions tous ceux qui l'ont connue de près ou de loin d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire pour des actes humanitaires posés et de bienfaisance rendus par ici et par là.



AFRIQUE

Le Bénin devient premier producteur de coton

Face à la dégringolade des récoltes de coton en Afrique de l'Ouest, liée à l'invasion d'insectes ravageurs, le Bénin a pris au Mali sa primauté dans la production de cette matière sur le continent, selon les informations relayées, le 19 avril, par plusieurs médias internationaux.

Alors qu'il y a quelques mois, notamment à l'issue de la campagne 2021-2022, le Mali se réjouissait d'être positionné comme premier producteur du coton en Afrique, le Bénin n'a pas tardé à reprendre sa place de leader du coton. Ses récoltes ayant été divisées par deux par rapport à l'année dernière, le Mali cède son statut de plus grand producteur de coton sur le continent au Bénin.

Le Mali n'a produit cette année que 390 000 tonnes de coton, soit la moitié que l'année dernière. Une dégringolade qui relègue le pays à la troisième place des producteurs d'or blanc du continent. La première place revient au Bénin avec 587 000 tonnes, suivi du Burkina Faso. Ces chiffres n'ont pas été officiellement proclamés, car l'égrenage se poursuit encore dans certains pays, mais ils ont circulé lors de la dernière réunion du Programme régional de production intégrée du coton en Afrique, tenue la semaine dernière à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

La réussite du Bénin se fait valoir sur fond de situation agricole difficile dans l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest. Elle est surtout conditionnée par des attaques d'insectes ravageurs, notamment des jassides. Certains pays ont commandé moins d'intrants à cause de la flambée des prix sur le marché international et un manque d'engrais.

En revanche, les autorités béninoises ont anticipé, ce qui a permis aux cultures de mieux résister aux attaques des insectes. Parmi les démarches entreprises figurent la précocité des semis et une plus grande utilisation de fertilisants.

Au titre de la campagne précédente de 2021-2022, Bamako a fait état, seulement en mars dernier, d'un record de production de plus de 760 000 tonnes. Ainsi, le pays a pu maintenir son statut de plus gros fabricant de cette matière première pour cette période.

La saison 2022-2023 attendra les chiffres officiels pour confirmer le revirement.

Yvette Reine Nzaba

TRACÉ DES FRONTIÈRES DANS LES GRANDS LACS

Réaction des acteurs politiques congolais aux propos de Paul Kagame

Les récentes déclarations du président rwandais, Paul Kagame, tenues le 15 avril au Bénin, sur les frontières congolaises, continuent d'alimenter la chronique de ces dernières heures.

Les acteurs politiques congolais ne sont pas restés aphones face à ce qu'ils considèrent comme une énième provocation de la part du président rwandais. Ils continuent de donner de la voix. Si pour Kagame «une partie du Rwanda a été donnée au Congo et à l'Ouganda», les Congolais, comme à l'unisson, évoquent plutôt «une transgression de l'histoire».

Le président rwandais avait, pour rappel, justifié la crise sécuritaire actuelle dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) par l'établissement des frontières à l'époque coloniale, estimant que le Congo actuel avait reçu une partie du Rwanda. Pour lui, les Congolais ont bénéficié de l'héritage rwandais à travers les frontières tracées à l'époque coloniale.

Des allégations qui ne sont

pas du goût du gotha politique congolais. Pour le ministre de la Communication et Porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya, en plus de falsifier l'histoire pour ses propres intérêts, Paul Kagame est bien la principale cause de tous les problèmes que connaît actuellement l'est de la RDC depuis plus de vingt ans.

La plateforme de l'opposition Lamuka (aile Muzito) estime, pour sa part, que les propos de Paul Kagame violent l'article 4 b et i de la Charte de l'Union africaine qui consacre l'intangibilité des frontières. Elle rappelle les dix recommandations du 30 octobre 2022 de son leader, Adolphe Muzito, qui avait proposé, entre autres, d'ériger un mur de séparation entre les deux pays.

L'ex-ministre d'État au Plan, Christian Mwando, dans son compte Twitter, a

affirmé qu'aucun digne fils de la RDC ne peut tolérer une telle déclaration. Sur le même ton, le député national Delly Sesanga a réfuté les propos du président rwandais sur les causes du conflit à l'Est. Des propos qui, de son point de vue, ne visent qu'à justifier l'instrumentalisation, par son régime, du M23 comme une expression des revendications de ce qu'il qualifie de «fait historique» et à légitimer le projet de balkanisation de la RDC.

Selon le président de l'Envol, Paul Kagame s'attaque non seulement à l'intégrité du territoire de la RDC et à l'unité de son peuple, mais aussi à la stabilité des États africains en allant contre le principe adopté depuis 1964 consacrant l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation.

Alain Diasso

12^{ème} édition

Journée Mondiale de la **Sécurité** et de la **Santé** au Travail

LE 28 AVRIL 2023

à l'espace du trentenaire KM4 de 8h30 à 16h30

Organisée par **UNICONGO**
Union Patronale et Interprofessionnelle du Congo

Sponsorisée par

Participants

et **TotalEnergies**

NSIA ASSURANCES

Entrée libre sur présentation d'une pièce d'identité

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**
Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE**
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.

Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du **lundi au vendredi** (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

TENSION RDC-RWANDA

La Russie partisane d'un règlement diplomatique du conflit

Pour le pays de Vladimir Poutine, a indiqué son délégué à l'Organisation des Nations unies (ONU), «la tâche prioritaire est de parvenir à une cessation des hostilités et à un dialogue global et inclusif»

«Il est impossible de parvenir à une normalisation durable dans l'est de la RDC par des moyens exclusivement militaires». Ces propos du représentant permanent de la fédération russe à l'ONU, Vassily Nebenzia, reflètent la position de son pays vis-à-vis de l'imbroglio qui caractérise actuellement l'est de la RDC en proie à une instabilité devenue chronique. Préoccupée par les affrontements récurrents entre les Forces armées congolaises et le M23 au Nord-Kivu et, surtout, des tensions entre Kinshasa et Kigali, la Russie veut jouer au sapeur pompier en apportant sa contribution à la stabilisation de l'est de la RDC.

Le diplomate russe dont la déclaration a été relayée dans plusieurs médias internationaux a réaffirmé la disponibilité de la Russie à contribuer à la stabilisation de la région des Grands Lacs et à encourager le dialogue et la coopération entre les États concernés. En clair, la Russie qui se dit partisane d'un règlement diplomatique du conflit soutient le processus de paix initié tant dans le cadre des accords de Luanda que de Nairobi pour la pacification de cette partie névralgique de la RDC. La Russie espère, par ailleurs, que les accords conclus lors du vingtième sommet extraordinaire de l'EAC à Bujumbura et à la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, contribueront au retrait du M23 des zones occupées.

Pour le pays de Vladimir Poutine, a indiqué son délégué à l'ONU, «la tâche prioritaire est de parvenir à une cessation des hostilités et à un dialogue global et inclusif». Et de souhaiter que le contingent angolais puisse jouer un rôle constructif, à cet égard, en appuyant le mécanisme ad hoc de vérification. Concernant l'avenir de la Monusco, le diplomate russe s'est dit convaincu que le plan de retrait de la mission onusienne en RDC devra être exécuté en fonction de la situation réelle sur le terrain et sans délais artificiels. «Nous attendons les propositions du secrétaire général sur la reconfiguration de la Mission, à la lumière des consultations en cours avec Kinshasa», a-t-il dit.

Alain Diasso

DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

Le Pnud va renforcer son partenariat avec le ministère de l'Aménagement du territoire

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a annoncé qu'il renforcera son soutien au ministère de l'Aménagement du territoire pour contribuer au développement socioéconomique de la population congolaise.



Le ministre d'Etat Guy Loando Mboyo et la délégation du Pnud/DR

Le Pnud et le ministère de l'Aménagement du territoire se sont convenus sur un partenariat qui concentrera sur plusieurs domaines, notamment la gouvernance du territoire et la planification. Le représentant résident du Pnud a exprimé son désir de comprendre la vision du gouvernement en matière d'aménagement du territoire, afin de mieux l'accompagner dans ses efforts de développement du pays.

«Je viens d'arriver en République démocratique du Congo (RDC) et il fallait que je prenne connais-

sance de la vision du ministre par rapport à la vision nationale, afin qu'on puisse voir ensemble comment mieux accompagner le gouvernement de la RDC pour que l'aménagement du territoire puisse contribuer au développement du pays», a déclaré Damien Mama, nouveau représentant résident du Pnud en RDC.

Il a exprimé son désir de travailler en étroite collaboration avec les autorités congolaises pour que l'aménagement du territoire contribue véritablement au développement du pays. Le partenariat entre le Pnud et le

ministère de l'Aménagement du territoire est d'une importance cruciale pour la RDC, car il s'agit d'un secteur transversal qui implique de nombreux acteurs.

Grâce à cette collaboration, le Pnud et le ministère de l'Aménagement du territoire pourront œuvrer ensemble afin d'améliorer la gouvernance et la planification territoriales en RDC, ce qui devrait avoir un impact positif sur le développement socioéconomique du pays et sur la vie des Congolais.

B.L.

PROJET KIN ZÉRO TROU

Alexis Gisaro Muvunyi inspecte les différents sites

Déterminé à veiller sur la qualité des travaux, le ministre d'Etat, ministre des Infrastructures et Travaux publics (ITP), Alexis Gisaro Muvunyi, a effectué, le 19 avril une descente sur les différents sites dans le district de Lukunga, dans le cadre de la deuxième phase du « Projet Kin zéro trou ».

Le ministre d'Etat Alexis Gisaro Muvunyi a, tour à tour, inspecté les projets lancés récemment et d'autres en cours, précisément sur les avenues Laurent-Désiré-Kabila, Tourisme, Écuries, OUA 1, Ring, Kalembembe, Livre et le pont Lubudi au Camp Luka. A travers cette visite, il a voulu s'imprégner de la qualité des travaux et surtout du délai imparti aux entreprises adjudicatrices.

Dans l'ensemble, le ministre d'Etat a constaté qu'une conscientisation doit être faite à la population pour lutter contre le bouchage des caniveaux à cause des immondices qui y sont jetées. Il a fait un constat malheureux sur l'avenue LDK, à l'ozone, près de DGC-Barré où les caniveaux construits récemment sont obstrués par l'incivisme de la population. Même constat sur l'avenue Ring où la construction de la chaussée est en cours. Ici, des individus ont eu le luxe de construire sur les collecteurs des devantures de leurs maisons.

« Il y a vraiment un grand problème de conscientisation



Alexis Gisaro visitant les différents chantiers/DR

qu'il faut faire au niveau de la population. Parce que nous constatons que ces habitudes de jeter les immondices dans les caniveaux, collecteurs, les voies d'évacuation d'eaux perdurent. C'est ce qui fait qu'on a l'impression qu'on fait un travail dans le vide », a laissé entendre le ministre d'Etat.

« Parce que deux à trois mois

qu'on vient d'exécuter les travaux, lorsque que nous revenons, nous constatons que les caniveaux sont remplis. Conséquences, les eaux se répandent sur les chaussées et les détériorent. Les voies d'évacuation d'eaux sont inondées après que les travaux sont effectués et l'eau revient sur la chaussée, stagne et malheureu-

sement, il y a de dégradation », a-t-il ajouté.

D'un constat à un autre, Alexis Gisaro s'est retrouvé face à un phénomène qui illustre bien la problématique des inondations dans la commune de Kintambo. Près de l'hôpital de cette commune, il y a un cas typique de construction anarchique où le lit de la rivière Basoko est rétréci.

À ce niveau, quelques individus se sont permis de construire sur cette zone non-aedificandi.

« Cette construction est faite au vu et au su de tout le monde. Tout cet espace était occupé par les lits majeurs et mineurs... Aujourd'hui, ce collecteur est obstrué parce que des individus se sont permis de construire sur cette zone non-aedificandi parce que c'est le lit majeur du fleuve », a-t-il fait savoir.

Dans la même optique, Alexis Gisaro a manifesté l'intérêt d'un travail en commun entre les ministres de l'Urbanisme et Habitat, Affaires foncières ainsi qu'ITP pour trouver des mesures idoines. A l'en croire, la ville et la police doivent travailler en synergie pour démolir ces maisons. «Car, nul n'est au-dessus de la loi», a-t-il tranché.

Précisons qu'au quartier Camp Luka, les travaux de construction du pont Lubudi s'accroissent. Aussi, la construction de la chaussée est en cours pour faciliter la connectivité entre la commune de Ngaliema et celle de Bumbu.

Blandine Lusimana

FESTIVAL ME YA BE

Trente danseurs se questionnent sur leur pratique artistique à la Halle de la Gombe

En marge de l'événement qui va débiter ce jeudi 20 avril, les artistes congolais participent à un atelier de quatre jours animé par le chorégraphe français, Sylvain Groud, depuis le 17 avril à l'Institut français (IF).

Présenté à la conférence de presse tenue le 16 avril à Bandal, Sylvain Groud s'est montré enthousiaste à l'idée de la session de formation intense qu'il devait tenir dès le lendemain. Depuis, son exaltation n'a pas baissé d'un cran, bien au contraire. Et, échangeant avec Le Courrier de Kinshasa à ce propos, le directeur du Centre chorégraphique national de Roubaix, en France, a dit tout l'intérêt porté à l'activité. L'air bien enjoué, il nous a expliqué : « Je propose un master class de six heures par jour pendant quatre jours dans le cadre de la formation qu'organise le Festival Me Ya Be ». À travers cet atelier, il nous a dit : « Je viens pour provoquer la rencontre ». Ce, car à son idée, il s'agit d'une opportunité qui s'offre à lui « de pouvoir me questionner avec ces professionnels de danse contemporaine de la République démocratique du Congo sur notre pratique de la danse ».

Les six heures passées depuis le lundi 17 avril jusqu'au jeudi 20 avril ensemble, plus l'échauffement constituent des moments d'échanges sur l'essence même de leur pratique artistique commune. « Pourquoi je danse ? Et pourquoi je vais servir une culture, une histoire en dansant ? Quel est mon récit ? Quelle est ma nécessité à



Le chorégraphe Sylvain Groud assurant la formation de trente danseurs congolais (Adiac)

danse ? Et quelle technique je dois pouvoir posséder pour pouvoir l'exprimer ? », sont les questions essentielles abordées au cours de ces séances de travail. Ce faisant, Sylvain Groud nourrit le ferme espoir d'emmener les danseurs à s'assurer encore plus d'avoir eu raison d'avoir choisi d'être danseur. Car pour le chorégraphe français, « se dire que je dois être danseur est une telle quête d'une vie d'être danseur, chorégraphe que j'espère que ces quatre jours vont permettre de répondre à plein de questionnements, vont en générer plein d'autres et donner encore plus l'envie de ne faire que cela de sa vie ». Ce, mû

par la nette conviction, nous a-t-il dit, que « lorsqu'on est danseur, artiste, on l'est et rien d'autre, tout s'adapte à nous. Et c'est à nous de rendre à la vie le prix à payer et être chorégraphe aujourd'hui, je crois que c'est permettre une vision du monde qui nous entoure, de cet écroulement à tous les endroits du monde et c'est apporter sa contribution d'artiste ». Ce qui est à ses yeux paraît une responsabilité énorme.

Une restitution samedi à la Halle

Au terme de la formation, il est prévu une restitution pour le

samedi 22 août à l'IF. En effet, le but ultime de l'atelier est de travailler ensemble avec les trente danseurs congolais à la réalisation d'un spectacle Il sera présenté sous la grande Halle. Il s'agit du premier à l'affiche dans la programmation du Festival Me Ya Be à la Halle de la Gombe. Intitulé L'oubli, la pièce de danse est à la base un trio. Sylvain Groud nous l'a décrit de la sorte : « Dans ma chorégraphie, je fais venir une danseuse, Agnès Canova avec qui je danse ce spectacle depuis vingt-ans et Michael Dez est à la lumière ». La version de L'oubli qui sera vue ce samedi est inédite. En effet, présenté en guise de restitution

de la formation, le nouveau spectacle va intégrer le travail réalisé pendant les quatre jours. « C'est la conception immersive et participative que j'ai du spectacle », nous a expliqué le chorégraphe français. Participer au Festival Me Ya Be constitue la première expérience de travail en Afrique subsaharienne de Sylvain Groud. Ce moment qu'il affirme apprécier à sa juste valeur devrait lui permettre de mieux s'imprégner des réalités locales. Il a dit : « Comprendre un pays, c'est l'écouter, le sentir, le regarder, le toucher. Et qu'est-ce qu'il y a de mieux sinon que de danser avec les citoyens du pays ? »

Nioni Masela

VIENT DE PARAÎTRE

«Et si c'était moi» de Jennifer Lewori

Jennifer Lewori signe son premier roman «Et si c'était moi», paru le 20 avril aux Éditions Obangame. Elle se questionne sur les raisons qui peuvent expliquer son éternel célibat.

Dès le prologue, Jennifer Lewori s'interroge en décrivant Delphine qui, en s'accroupissant dans sa douche, envahie soudain d'une grande tristesse, s'était mise à pleurer de toutes ses forces. Et elle ne pouvait s'empêcher de se répéter, secouée de sanglots... « et si tout cela était de ma faute ! »

Ce roman, écrit comme étant un succès story, met en scène Delphine Saint-Jean, une jeune Française qui vit son rêve américain depuis son arrivée à New York, employée comme stagiaire dans une grande agence de communication.

À force de persévérance et de travail bien accompli, elle finit par créer sa propre agence de communication. Son parcours professionnel va l'amener à côtoyer le gratin de la haute société new-yorkaise jusqu'à

convoiter l'héritier le plus en vue de la Big Apple (un des surnoms pour la ville de New York), Daniel Smith. Le lecteur découvre également un trio de copines : Delphine, Jade et Sara, aux personnalités différentes bien marquées. Entre amitié indéfectible et jalousie vorace, elles vivent des expériences heureuses et déchirantes à la fois. « C'est un roman sentimental, très touchant et vibrant, qui nous fait voyager entre New York et Paris, où l'amour et la fraternité sont les maîtres mots, et la trahison, une infamie, comme la vie ! », confie l'auteure.

Jennifer Lewori est née en 1985 à Libreville, au Gabon. Juriste, auteure de contes et poèmes, elle est passionnée par la littérature, le dessin et l'art.

Marie Alfred Ngoma



HOMMAGE

Un buste de Papa Wemba bientôt érigé à Matonge

La sculpture sera inaugurée sur l'avenue du Stade, dans le cadre des festivités marquant la commémoration des 7 ans de la disparition d'Ekumani, le 24 avril.

Initiative de l'association Bana Kin présidée par le vice-ministre provincial des Mines, Godard Motemona, la pose du buste de Papa Wemba devrait se faire le jour anniversaire de son décès. Aux dires de Didier Bokelo, directeur administratif de Viva la Musica, il sera érigé en face du Stade Tata Raphael. Il a souligné que l'orchestre du regretté chanteur mort sur scène, en Côte d'Ivoire, a prévu deux cérémonies à cette date. « *En interne, nous avons programmé le dépôt de gerbes de fleurs au cimetière, dans la matinée, et une messe d'action de grâces en début de soirée, à la paroisse Saint Joseph* », a-t-il dit au Courrier de Kinshasa.

La même source a indiqué que « Les villageois de Molokai », à savoir les habitants des avenues Masimanimba, Oshwe, Lokolama, Kanda-Kanda et Inzia constituant le fief de feu Papa



A'Salfo déposant sa gerbe de fleurs sur la tombe de Papa Wemba, l'an dernier./DR

Wemba organisent un festival, du 20 avril au 2 mai, le long du réputé couloir Madiakoko. Viva la Musica devrait s'y produire le 24 avril. La programmation, à l'image des précédentes manifestations tenues dans le même cadre, prévoit les prestations

de plusieurs orchestres de la ville. De manière générale, elle est faite de concerts, parades de sapeurs et projections de films divers, séries de documentaires sur Papa Wemba et l'incontournable «La vie est belle».

De son côté, la Bracongo

prévoit d'ériger un podium en face du Stade, en parallèle à l'organisation du couloir Madiakoko généralement sponsorisée par son concurrent, la Bralima. Les deux brasseries, chacune avec ses clients, vont investir Matonge pour le même évé-

ment qui tend à s'ériger en tradition annuelle. Le Festival Rumba de la Bracongo va donc aussi commémorer le septième anniversaire de la disparition de la star dans le quartier de sa jeunesse. Pour sa part, Viva la Musica montera sur le podium les 24 et 29 avril, à l'ouverture et à la clôture des doubles manifestations qui se préparent à la mémoire de Bakala dia Kuba.

Rappelons que l'an dernier, à l'occasion de la commémoration des six ans du décès de Papa Wemba, le chanteur de Magic System, Salif Traoré, alias A'Salfo, alors présent à Kinshasa, avait personnellement déposé sa gerbe de fleurs sur sa tombe en pleurs. Il sied de rappeler que le patron de Viva la Musica avait rendu l'âme, le 24 avril 2016, au Festival des musiques urbaines d'Anoumabo dont il est le commissaire général.

Nioni Masela



ADIAC

www.adiac.tv

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LIVRE

Prince Arnie Matoko présente et dédicace « Et si je t'aime »

« Et si je t'aime », recueil de poèmes de 72 pages publié en 2023 aux éditions "Renaissance Africaine", a été présenté et dédicacé par son auteur, dans les locaux de la maison L'Harmattan, à Brazzaville.

Le recueil de poèmes, dont la cérémonie de présentation a été placée sous la modération de l'écrivain Pierre Ntsemou, dit saint Pierre des mots, écrivain, critique littéraire, partage une part de réalité que vit tout humain. A travers ce recueil, le poète Prince Arnie Matoko se révèle comme l'un des plus grands chantres de l'amour psalmodié sous toutes ses formes. Il le chante et le décrit avec force, passion, bonheur, douceur, tendresse et subtilité, dans une conjonction harmonieuse des mots, des sons, des images et des symboles. A cet effet, l'amour apparaît chez lui comme une religion sacrée, un pont qui unit deux ou plusieurs cœurs en dépit de leur différence. Cependant, dans une dimension des moult interrogations et de promesses, il s'offre le temps nécessaire d'espérer à l'établissement d'une véritable relation intime entre lui et sa bien-aimée. C'est dans cette optique que ce livre peut-être merveilleusement considéré comme un véritable cantique des cantiques des temps modernes.

« Et si je t'aime » est constitué d'une trentaine de poèmes, a signifié l'écrivain Ramsès Bongolo, lors de sa présentation. Il décrit non pas seulement les interrogations qui pourraient subvenir si l'amour s'en suivait, mais surtout sa propre



façon d'aimer. Ce recueil est aussi l'expression de sa fantaisie affective, de son autofiction sentimentale. Ce florilège décrit trait pour trait ses attentes, ses motivations, ses craintes, mais aussi son optimisme, sa croyance dure comme fer en un amour capable de surmonter l'enfer, de braver les ténèbres existentielles pour s'offrir une place au soleil, dit-il.

Ce recueil, a-t-il poursuivi, est également l'expression d'un engagement sans faille envers cette dulcinée délibérément ou circonstanciellement nommée "Ma bien-aimée". Il est la capture poétique, mémorielle et scripturaire d'un instant : celui où le cœur bat, instant où les sentiments comme des oiseaux migrent de l'autre

côté de ou au-dessus de la raison ; instant où plus rien ne compte à part le sourire et la satisfaction de l'être aimé ; instant magique où le temps s'arrête pour permettre de dire après moult interrogations : je t'aime ; instant où la belle Cendrillon a enfin trouvé son prince charmant ; instant où enfin on peut souffler, car grâce au ciel on a trouvé chaussure à son pied. Telles sont les conclusions qu'il a tiré de ce recueil.

Le lien conjugal représentation d'un segment primordial du lien social

Dans sa critique littéraire, Winner Franck Palmers, écrivaine, créatrice de mode, artiste-peintre et enseignante à l'Université Ma-

Lors de la présentation du livre/DR rien-Ngouabi, a indiqué que la connaissance du couple d'aujourd'hui est importante également dans la mesure où elle touche à quelques-unes des questions majeures du fonctionnement global de la société : le lien social (...). Or, le lien conjugal représente un segment primordial du lien social dans son ensemble. C'est pourquoi des questions comme le choix du conjoint ou l'amour sont centrales non seulement pour le couple, mais pour la société tout entière. Winner Franck Palmers a pris le cas de la République du Congo, où le taux de nuptialité est relativement moindre. Pour elle, lorsque le couple Matoko, marié coutumièrement, convolera en justes noces, « nous souhaitons, de tout cœur,

que la divortialité qui connaît des augmentations notables ne soit jamais leur lot. Car l'idéal est que le mariage ait vocation à s'inscrire dans la durée éternité..., jusqu'à ce que la mort sépare les deux conjoints. » Elle s'est référée de Gandhi qui soulignait : « La haine tue toujours, l'amour ne meurt jamais ».

Répondant à la question sur le choix du titre « Et si je t'aime », le poète écrivain a dit : « C'est un ensemble de questionnements, d'interrogations, de soulèvement de pensées, et de craintes parce que l'amour sur la terre n'est pas parfait. L'homme ne doit pas seulement être un semeur de mots d'amour mais doit être aussi un faiseur des actes d'amour... Chacun de nous doit être le Salomon de sa propre femme, de son propre mari ». Bien avant, Anicet Ndonguema a fait lecture de quelques poèmes de ce recueil.

Né à Pointe-Noire (République du Congo), Prince Arnie Matoko est magistrat et réside à Brazzaville. Il est également écrivain et poète, passionné de la littérature et écrit depuis le collège. Il enseigne à l'Université Marien-Ngouabi, notamment à l'École nationale d'administration et de magistrature, à la Faculté de droit, ainsi qu'aux différents instituts d'enseignement supérieur privé.

Bruno Okokana

EN VENTE

Matière de lenteur
RECUEIL DE POÉSIE
Je réside dans les mots empruntés aux territoires faibles de la France ex-colonies de la patrie poétique...
15 €

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules
POÈMES DES CINQ CONTINENTS

Code des Hydrocarbures du Congo
Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Le Commandant Marien Ngouabi (1938-1977)
Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique
Préface du Dr Théophile OBENGA

Paradoxe de l'agriculture congolaise
Préface de Jean-Jacques BOUYA
Ministre de l'Administration, de l'Équipement, du Territoire et des Grands Travaux

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles
Edilivre

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Akas
NOUVELLES TERRES

Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

HUMOUR

Du rire à gogo avec «Ponton rire»

Pour finir cette semaine dans la gaieté, le Group Elikia Congo propose au public ponténégrin la soirée «Ponton rire à gogo no stress» qui va réunir cinq talentueux humoristes de la place, le 22 avril, au musée Cercle africain.

Axel Baye, Evarist Desprisons, Karl 242, Mister Pride et Exaucée la Bombe (seule femme à prester ce jour-là) sont les humoristes retenus pour le spectacle inédit « Ponton rire ». Le concept initié par la structure de promotion culturelle et artistique, Group Elikia Congo, vise à réunir et à promouvoir les humoristes en général et ceux du Congo et de Pointe-Noire en particulier. « Nous voulons dénicher, faire découvrir et promouvoir les talents en matière d'humour au Congo, montrer que nous avons aussi des humoristes talentueux qui peuvent valablement représenter le pays à l'extérieur », a expliqué Perphety Dianzinga Tsayi, promoteur et manager de cette structure.

Group Elikia Congo entend aussi apporter une thérapie à travers le rire. « Nous sommes souvent confrontés au stress toute la semaine, il faut donc se détendre pendant le week-end. Avec «Ponton rire à gogo», Group Elikia donne l'occasion de le faire en famille et dans la gaieté. «Ponton



rire» est aussi un médicament que nous apportons au public parce que le rire guérit certains maux que la médecine

ne peut guérir », a-t-il ajouté. Créé en 2015, Group Elikia Congo s'est engagé dans la promotion de la culture congolaise

et des arts, notamment la musique, le théâtre, le cinéma et bien d'autres. La structure a déjà initié et organise des évènements

comme la soirée culturelle de Dolisie, qui connaîtra sa cinquième édition cette année, Le thé chrétien, la nuit de louange et d'adoration et le Festival de musique gospel à Pointe-Noire. Group Elikia Congo s'est aussi lancé dans la promotion du sport congolais avec le tournoi Mwana foot Vac U 13 dont la deuxième édition est prévue pour les grandes vacances prochaines. Pour la soirée «Ponton rire à gogo no stress», Group Elikia promet des surprises parmi lesquelles la participation d'un artiste musicien de la place très adulé. Perphety Dianzinga Tsayi a invité le public à venir nombreux suivre le spectacle et soutenir l'initiative : « Nous attendons que le public ponténégrin réponde nombreux à cet événement. Si aujourd'hui nous sommes tous derrière la culture, cela peut efficacement contribuer au développement économique de notre pays, parce que de nombreux pays se sont développés grâce à la culture », a-t-il soutenu.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

« Si aujourd'hui nous sommes tous derrière la culture, cela peut efficacement contribuer au développement économique de notre pays, parce que de nombreux pays se sont développés grâce à la culture »

EN MÉMOIRE

22 avril 2014 – 22 avril 2023

Voici 9 ans que le Seigneur a rappelé à lui sa servante Shano Graie Moutinou.

A l'occasion de cette date commémorative, la famille invite tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse envers l'illustre disparue et d'être en communion de prière avec la famille.

Mémoire éternelle



21 avril 2021 – 21 avril 2023

Voici 3 ans que le Seigneur a rappelé à lui son serviteur Cloncis Ngossia.

A l'occasion de cette date commémorative, la famille invite tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse envers l'illustre disparu et d'être en communion de prière avec la famille.

Mémoire éternelle



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

SOLUTION :

Le mot-mystère est : *merveilleux*

S	O	T	T	E		P	O	R	T
E	R	E		P	E	A	U		H
I	M	I	T	E		R	E	V	E
S	E	N	I	L	E		D	O	S
M		T	R	E	V	E		L	E
E	P	E	E		E	T	A	T	
	N		S	O	N		P	E	T
D	E	S		U	T	A	H		H
O	U	E	S	T		O	T	E	E
U		V	E	R	R	U	E		M
B	L	E	U	E		T		R	E
L	U		L	E	G	A	L	E	
E	T	R	E		O	T	A	G	E

C	C	P	R	F	E						
A	R	T	I	C	U	L	A	T	I	O	N
O	R	D	I	N	A	I	R	E		F	
S	I	E	R	R	A		N	O	R	M	E
S	P	E	C	I	M	E	N		O	R	
M	A	I	U	S	I	T	E	E	S		
D	E	V	I	E	N	T		I	C	I	
M	E	D	I	T		C	E	D	R	A	T
	C	D	E		J	E	T	A			
P	A	P	O	T	E	U	R		E	L	
N	E	M		B	R	O	C	O	L	I	
B	A	S	T	I	A		N	O	S	E	
N	E	E		L	O	R	R	A	I	N	
M	A	T		F	L	U	O		I	O	N
S	A	L	I	E		N	A	S	S	E	

• SOLUTION DE LA GRILLE N°702 •

9	7	2	1	4	6	3	5	8
5	6	8	3	7	9	1	2	4
3	4	1	2	5	8	7	6	9
7	1	9	8	6	2	4	3	5
4	8	3	5	9	1	2	7	6
6	2	5	7	3	4	8	9	1
8	5	6	4	2	7	9	1	3
2	9	4	6	1	3	5	8	7
1	3	7	9	8	5	6	4	2

• SOLUTION DE LA GRILLE N°703 •

3	8	4	6	5	9	2	7	1
6	2	9	1	7	3	4	8	5
7	5	1	4	2	8	3	6	9
8	6	7	2	3	1	9	5	4
9	1	2	5	4	6	7	3	8
5	4	3	9	8	7	6	1	2
4	9	8	3	6	5	1	2	7
2	3	5	7	1	4	8	9	6
1	7	6	8	9	2	5	4	3

MOTS CASÉS 10X13 • N°149

- 2 LETTRES**
EN - HE - IL - MI - NI - NU - OH - RE
- 3 LETTRES**
ALE - NEE - NIE - PRE - RER - UNE - VIE
- 4 LETTRES**
DENI - EGAL - ELLE - EMOI - ETRE - FRET - INNE - NEON - NERF - OREE - ROLE - TENU - TUBE - USER
- 5 LETTRES**
CIDRE - CLAIE - CLERC - CUREE - ELEVE - ENCRE - ILEON - TATOU - TENTE - TOTEM - TRAHY - URINE
- 6 LETTRES**
ANNUEL - EPIEES - EXULTE - FARI - NE - FLEGME - NUITEE - OURLET - TACHEE - TOCSIN

ILS SONT DANS L'ORCHESTRE GROS BIDE	PLAIE DE LIT SERVICE NON RENDU	BUVEUR COMPULSIF MENTIONNE	STYLE	CONSPUE BAISSÉ DE TEMPÉRATURE	ESCLAVE
			CABINET DE NOTAIRE PARESSEUX		FAIT PREUVE D'IMAGINATION
NOUVELLE RÉGION DE FRANCE NON PRÉVISIBLE					GYMNO-SPERME ADVERBE
LIBERTAIRE	DOSE RADIOACTIVE TISSEUSE DE TOILE		PARADIS PERDU DANS LA MAIN DU ROI		AGAGES
		FACE DE DOMMO VOISINAGE		DÈS LA NAISSANCE	
AVOIRS EN BANQUE ÉLÉMENT DE POULIE					L'OPINION PARTIES D'UN TOUT
		BÉANTE DRAME JAPONAIS		MONTE AU PRINTEMPS MARQUE DE SURPRISE	
TAPIS DE SOL MODE DE CALCUL			CUISINER MILLE-PATTES		
					ÉRODAIT
EN VOGUE GRIVOISE		SÈVÈRE PLACE DE MARCHÉ		TROUBLÉE	
			ARTICLE BERNÉ		LAC EN ÉCOSSE POINT DU JOUR
REPAS DE SÈRE ÎLE DE FRANCE				VOLCAN SICILIEN ÉLÉMENT DE VALEUR	DÉMONS-TRATIF
	OR AU LABO		VERTEBRE		MAUVAIS RÉFLEXE
CLÉ MUSICALE		PEINTRE OU MUSICIEN			

R	E	M	M	A	R	G	T	S	E	T	I	C	A	T
O	E	I	E	A	L	E	T	A	M	O	T	B	O	C
T	C	N	F	M	L	U	E	R	I	U	R	U	V	A
U	Y	A	I	I	U	N	B	D	N	U	F	E	V	X
L	L	B	F	T	I	L	E	I	G	F	R	E	I	E
E	L	L	I	T	S	A	P	N	E	G	N	A	R	F
G	L	E	A	F	L	E	O	E	L	U	O	G	A	C
A	O	L	O	E	T	N	F	A	E	T	E	X	T	O
L	P	I	I	U	E	O	S	E	U	I	L	B	E	R
A	P	A	E	P	B	T	S	O	P	M	O	C	A	A
N	O	T	R	H	R	R	B	I	D	U	L	E	U	I
T	R	K	D	O	O	M	A	R	B	R	E	R	L	
I	T	C	N	R	S	V	T	D	Y	E	N	G	I	N
N	U	O	E	I	R	A	O	B	R	O	N	Z	E	R
E	N	C	G	E	C	N	E	L	I	S	U	M	E	R

- AVENUE
- AVORTON
- BAYOU
- BIDULE
- BOURDON
- BRONZER
- BRUGNON
- CAGOULE
- COCKTAIL
- COMPOST
- CORAIL
- ENGIN
- EUPHORIE
- EXACT
- FESTIN
- FILET
- FRANGE
- GALANTINE
- GENDRE
- GRAMME
- IDEAL
- LUBIE
- LYCEE
- MARBRE
- MINABLE
- OPPORTUN
- PASTILLE
- PLATINE
- PLUME
- PURGER
- RAFALE
- RATEAU
- ROTULE
- SARDINE
- SEUIL
- SILENCE
- SORBET
- TACITE
- LYCEE
- TEXTO
- TOMATE
- TORPILLE
- TOUFFE
- VERGLAS

• SUDOKU • GRILLE N°704 • MOYEN •

5			3			2
6	3		9	5		1
		9	4	5	7	
7						8
			6	2		
2						4
	7	5		1	3	
3	8		6	2		7
1			8			6

• SUDOKU • GRILLE N°705 • MOYEN •

2						6	
5			1	4	9		
				5	7	2	
7	2	1		3			
		9			5		
			4		2	9	3
4	8		2				
		2	5	8		6	
6						9	

DIPLOMATIE

Quatre ambassadeurs présentent leurs lettres de créance

Les représentants diplomatiques de Suède, d'Espagne, du Cameroun et de Cuba ont présenté leurs lettres de créance au président Denis Sassou N'Gusso, le 20 avril, au Palais du peuple à Brazzaville.

Dans le livre d'or, les quatre diplomates ont tour à tour traduit leur volonté d'œuvrer à l'amélioration des relations de coopération et de partenariat entre leur pays et le Congo.

L'ambassadeur suédois, Henric Rasbrant a indiqué que la présentation des lettres de créance au chef de l'Etat congolais est « un signe de fortes et excellentes relations entre la République du Congo et le royaume de Suède qui datent depuis très longtemps ».

Le diplomate espagnol, Carlos Robles Fraga a, quant à lui, signifié que « c'est un jour de joie pour moi. A partir d'aujourd'hui, je pourrais exercer pleinement mes fonctions

d'ambassadeur du royaume d'Espagne. Je travaillerai pour une meilleure connaissance entre nos peuples. Nous avons beaucoup de potentialités que nous devons exploiter dans un monde en paix et solidaire ».

De son côté, l'ambassadeur du Cameroun, Louis -Marie Magloire Nkoum-Me-Ntseny, dont le pays est frontalier au Congo, a estimé que la date du 20 avril 2023 était mémorable.

« J'ai eu à présenter mes lettres de créance au président Denis Sassou N'Gusso. Toute chose qui vient parachever en la confortant, ma désignation au prestigieux poste d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Cameroun auprès de la République du Congo... Je reste conscient de mes responsabilités d'ambassadeur », a-t-il renchéri.

Pour sa part, la représentante diplomatique de Cuba, Vilma Reyes Valdespino, a fait savoir que son pays et « le Congo partagent une belle histoire de fraternité, loyauté, fermeté mais aussi de lutte inlassable pour le développement et la prospérité de leurs peuples respectifs ».

« Le Congo partagent une belle histoire de fraternité, loyauté, fermeté mais aussi de lutte inlassable pour le développement et la prospérité de leurs peuples respectifs »

La Rédaction



Le chef de l'Etat congolais et l'ambassadeur de Cuba/DR

GAZ NATUREL

AKSA Energy signe un contrat avec le Congo

Le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, a signé récemment à Pointe-Noire avec Gökhan Aybogdi Eagougou, directeur général de la société turque AKSA Energy, un contrat d'achat et de vente du gaz naturel avec le Congo.

Pour le directeur général de la société Aksa Energy Congo, ce contrat est l'une des étapes majeures pour la réussite de l'investissement initial de sa société au Congo sur le contrat de concession que sa structure a signé avec le gouvernement du Congo en 2021. Et il a remercié le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, ainsi que le ministre des Hydrocarbures pour leur soutien en vue de la réalisation de cet accord. « En tant qu'Aksa Energy Congo, nous sommes disposés à poursuivre cette bonne collaboration avec le gouvernement de la République du Congo et à poursuivre nos investissements dans le pays qui, selon nous, apporteront de la valeur ajoutée et contribueront au développement du secteur de l'énergie », a-t-il déclaré. Nous apprécions également la collaboration des conseillers du ministre des Hydrocarbures qui ont participé à la phase de discussion et de préparation de ce contrat, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le ministre des Hydrocarbures a rappelé que la société Aksa Energy Congo est la société opératrice de la centrale électrique à gaz de Djéno. Celle-ci est la première centrale à gaz commercial du Congo construite en 2001 par



Signature de contrat entre le ministre des Hydrocarbures et le directeur général de la société Aksa Energy Congo

l'Etat congolais en vue d'augmenter l'énergie électrique et apporter une réponse à la crise énergétique que vivait cruellement la ville de Pointe-Noire à cette époque. Composée de

deux turbines d'une capacité de 25 mégawatts chacune, cette centrale a contribué pendant une décennie à la desserte de l'électricité sur le réseau national après avoir été mise

en veilleuse en 2013 à la suite de quelques difficultés techniques d'exploitation. « L'ambition du gouvernement de notre pays est de diversifier son économie par le biais

des ressources naturelles. Aussi, la valorisation du gaz naturel devenue et considérée par tous comme pilier de la transition énergétique est donc l'un des leviers indispensables à la fois pour la diversification, la croissance de l'économie congolaise et la réduction des émissions de gaz à effet de serre occasionnées par le torchage de gaz dans le cadre des activités pétrolières en amont », a-t-il dit. L'électricité, a poursuivi le ministre, est de toute évidence le premier pilier d'un développement industriel, social et économique. C'est pour cela à travers les ministères des Hydrocarbures et celui de l'Energie, le gouvernement réitère sa ferme volonté d'accompagner tous les investisseurs souhaitant accroître les capacités de production de l'énergie électrique en utilisant le gaz comme combustible à l'instar de la société Aksa Energy Congo. « A ce titre, la République du Congo encourage la société Aksa Energy Congo dans son engagement à investir au Congo dans plusieurs projets énergétiques parmi lesquels la réhabilitation de la centrale électrique à gaz de Djéno et son extension de 25 à 100 mégawatts », a-t-il conclu.

Séverin Ibara

«L'ambition du gouvernement de notre pays est de diversifier son économie par le biais des ressources naturelles. Aussi, la valorisation du gaz naturel devenue et considérée par tous comme pilier de la transition énergétique est donc l'un des leviers indispensables à la fois pour la diversification, la croissance de l'économie congolaise et la réduction des émissions de gaz à effet de serre occasionnées par le torchage de gaz dans le cadre des activités pétrolières en amont»